Réévaluation de l’aspartame : premiers résultats pour 2013

En l'état des connaissances du moment, L’Anses a estimé qu'il n'était pas nécessaire de baisser la dose journalière admissible et avait conclu qu’une consommation au-dessous de ce seuil ne présentait pas de risque avéré pour la santé humaine.

Suite à l'étude danoise, l’Anses a continué ses recherches et a demandé à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de réévaluer la dose journalière admissible (DJA) d'aspartame (voir notre article du 26/06/2012 « Suspicion sur l’aspartame : quels risques pour les femmes enceintes ? »).

Une nouvelle étude norvégienne* relance de nouveau le débat et L’Anses prévoit de l’examiner en détail. L’institution précise : *« cette étude suggère une association statistique entre l’augmentation du risque de prématurité et la consommation quotidienne de boissons qu’elles soient édulcorées ou sucrées, sans établir de lien de causalité »*. La publication de ce travail est prévu dans le numéro de Septembre de la revue The American Journal of Clinical Nutrition. Cette étude est déjà incluse à l’ordre du jour des réunions du groupe de travail, créé par l’Anses, dans le cadre de l’évaluation des bénéfices et des risques nutritionnels des édulcorants intenses. Un avis final est attendu « courant 2013 ».

L’Autorité européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) travaille sur une réévaluation complète de l’aspartame depuis le début de l’année 2012. N’ayant pas assez d’éléments, elle a lancé un nouvel appel public pour recueillir des données supplémentaires sur les produits de dégradation de l’aspartame. **La Commission européenne a donné son accord pour prolonger le délai de cette réévaluation jusqu’en mai 2013.**

** la Norwegian Mother and Child Cohort*

L'avis global de l'expert sur ce dossier
Une étude toute récente reprend ce sujet du rôle des édulcorants dans le risque d'accouchement prématuré. Cependant **cette étude n'est pas plus concluante que les précédentes**. En effet s'il existe un surcroit d'accouchement prématuré, cela ne se confirme que chez l'ensemble des patientes prenant des édulcorants (quelle que soit la dose) car si l'on regarde celles qui prennent de fortes doses, les analyses montrent que d'autres facteurs pourraient être responsables (surpoids, âge, antécédent de prématurité, tabac...).
En revanche et c'est peut-être le plus important le risque de prématurité est plus répandu chez les personnes buvant des boissons sucrées et ce risque est d'autant plus important que le nombre de boissons sucrées est grand. De ce point de vue, dans le groupe édulcorant, on inclut les boissons dites allégées qui sont tout de même sucrées avec en plus des édulcorants, mais leurs effets sont moindres que les produits dits sucrés et on peut se demander si les effets observés ne seraient pas plus liés au sucre présent dans ces boissons plus qu'à l'édulcorant.

En conclusion **cette étude confirme que l'on ne peut conclure à un effet néfaste des édulcorants et que finalement ce sont les produits sucrés les plus néfastes** et qu'il vaut peut-être mieux un peu d'édulcorant que des boissons sucrées.

Source : La réévaluation de l’aspartame prolongée jusqu’en mai 2013, 7 août 2012